

67 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS 75010 PARIS

Vos contacts utiles

Service Clients



particuliers.engie.fr Retrouvez votre espace client 24h/24 - 7j/7



Du lundi au samedi: 8H-21H. Le dimanche

N°Cristal 10 969 324 324



ENGIE

TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Dépannage

Urgence sécurité gaz 24h/24 GRDF N° Vert 0 800 473 333 (Service & appel gratuits)
Dépannage électricité 24h/24 Enedis N° Cristal 0 972 675 075

(Appel non surtaxé) Avec la Facture en ligne, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.



Vos informations Client

Référence client : 306 857 704

▶ Compte de contrats : 509682194

▶ Lieu de consommation :

A2FTAEG FE A 2ETAEG.FE 67, RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS 75010 PARIS

▶ Point de comptage et d'estimation : 07178002883493

▶ Point de livraison :

07177858165608

Coordonnées bancaires

▶ Référence du compte : Identifiant Créancier SEPA:

FR03SYM002381

Référence Unique du Mandat !

00S010712724

Nom de la banque :

CSSE CIT MUT LANNION/

Numéro de compte :

1558922805013003653XXXX

Madame, Monsieur.

Vous avez choisi de régler vos dépenses d'énergie chaque mois par prélèvement automatique et nous vous remercions de votre confiance. Conformément à votre souhait, les montants seront prélevés sur votre compte bancaire dont les références sont rappelées au bas de ce document.

L'échéancier recense les montants et dates de règlement de vos mensualités.

Son total est basé sur le relevé de vos consommations antérieures (ou sur une estimation de vos consommations si votre historique est insuffisant), soit :

Electricité: 2396 kWh

Les mensualités sont calculées sur la base des derniers prix en vigueur au 14 octobre 2019, consultables sur votre facture de régularisation jointe, ou s'il s'agit de votre premier plan, sur vos conditions particulières de vente.

En fin de période, après relève de vos compteurs, nous vous adresserons la facture relative à vos consommations, et éventuellement aux prestations optionnelles à facturer du 10 octobre 2019 au 9 octobre 2020, déduction faite des mensualités déjà versées.

- Si le solde est en votre faveur, nous vous rembourserons le montant dû dans les
- Si le solde est en notre faveur, un prélèvement complémentaire sera effectué. Le montant et la date de ce prélèvement seront indiqués sur la facture.

La date de votre relevé annuel de consommation peut exceptionnellement être avancée ou reculée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Dans ce cas, votre facture ne pourrait vous être adressée à une date proche de celle prévue sur ce document.

N'hésitez pas à contacter votre Service Clients pour tout renseignement complémentaire.

En cas de modification de vos usages en cours de cycle du Plan de Paiement, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin d'adapter si nécessaire l'échéancier ci-dessous :

Echéancier au 14 octobre 2019	
Date du prélèvement	Montant TTC
25 novembre 2019	71,11 €
23 décembre 2019	71,11 €
23 janvier 2020	71,11 €
24 février 2020	71,11 €
23 mars 2020	71,11 €
23 avril 2020	71,11 €
25 mai 2020	71,11 €
23 juin 2020	71,11 €
23 juillet 2020	71,11 €
24 août 2020	71,11 €
23 septembre 2020	71,11 €
Total	782,21 €

Prochaine facture vers le 9 octobre 2020